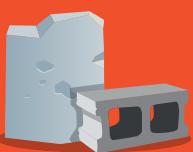


AGISSONS ! DONNONS SA CHANCE À CHAQUE DÉCHET !

Nos poubelles, colonnes et déchèteries ont **UN POUVOIR** que nous ne soupçonnons pas !

18 journaux 	=	1 boîte à œufs 
1 bouteille en verre 	=	1 bouteille en verre 
1 tonne de déchets verts 	=	500 kg de compost 
114 canettes 	=	1 trotinette 
2 jeans 	=	1 m ² de panneau isolant 
1 tonne de gravats 	=	1 tonne de remblais 

Choisir la bonne poubelle, c'est **préserver notre planète et ses ressources.**

Le Sitom Sud Gard assure le traitement et la valorisation des déchets de 81 communes issues des intercommunalités suivantes :



et la commune de Parignargues.

Renseignements : contact@sitomsudgard.fr | 04 66 04 71 50 | www.sitomsudgard.fr



AGISSONS ! TRIER EST UTILE, TRIER EST FACILE !

Le guide

« C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE DÉPOSE AU TRI SÉLECTIF ! »

Petits ou grands, les emballages en papier, carton, aluminium, acier ou plastique vont tous au tri sélectif.



Uniquement les emballages

En vrac dans le bac, sans sac !

Bien vidés, pas rincés !

Séparés, pas emboîtés...



en bac de tri jaune ou bleu ou en sac transparent



dans la colonne à papier en priorité ou en bac de tri jaune ou bleu ou en sac transparent



Un objet recyclable, **hors emballage**, doit impérativement être déposé au bon endroit pour vivre sa seconde vie. **Ne le déposez jamais au tri sélectif !**

Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photos : Cileo, Eco T.L.C., Sitom Sud Gard, Getty Image. Réalisation : Service Communication Sitom Sud Gard. Graphisme : Stéphanie Nicolas.

AGISSONS ! CHOISSISSONS LA BONNE POUBELLE !

Les papiers ?



dans la colonne à papier **en priorité**



Les emballages ?



en bac de tri jaune **ou** bleu ou en sac transparent



Tous les emballages

Les déchets de cuisine ou de jardin ?



en composteur domestique



en composteur collectif



Retrouvez le guide du compostage sur www.sitomsudgard.fr

Les emballages en verre ?



dans la colonne à verre



Tous les emballages

Les textiles ?



dans la colonne à textile



Consultez la carte sur refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Les déchets spécifiques ?



en déchèterie

Consultez la carte des déchèteries sur www.sitomsudgard.fr

Les médicaments ?



Les médicaments non utilisés, même périmés, sont à déposer en pharmacie **et leurs emballages au tri sélectif.**

EN DERNIER RECOURS,

je dépose aux ordures ménagères ce qui n'a pas trouvé sa place ailleurs !

(déchets d'hygiène, vaisselle cassée, verres de table, objets non utilisables, bouchons en liège...)



en bac gris **ou** vert ou en sac noir

